

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 26 juin 2023

Délibération n° 2023-1793

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Vaulx-en-Velin

Objet : Développement urbain - Carré de Soie - Acquisition, à titre onéreux, d'une bande de terrain nu cadastrée BL 375 issue de la parcelle BL 44 située 44 rue de l'Espérance et appartenant à la société civile immobilière (SCI) EMMALEX

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Rapporteur : Madame Béatrice Vessiller

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 juin 2023

Secrétaire élu(e) : Madame Sonia Zdorovtsoff

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Blache (pouvoir à Mme Croizier), M. Charmot (pouvoir à Mme Fontanges), Mme Charnay (pouvoir à M. Millet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Dalby (pouvoir à Mme Dehan), Mme Etienne (pouvoir à Mme Roch), M. Godinot (pouvoir à M. Badouard), Mme Pouzergue (pouvoir à Mme Sarselli), M. Vincendet (pouvoir à M. Smati), M. Vuillierme (pouvoir à Mme Picot).

Conseil du 26 juin 2023**Délibération n° 2023-1793**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Vaulx-en-Velin

Objet : Développement urbain - Carré de Soie - Acquisition, à titre onéreux, d'une bande de terrain nu cadastrée BL 375 issue de la parcelle BL 44 située 44 rue de l'Espérance et appartenant à la société civile immobilière (SCI) EMMALEX

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 juin 2023, exposant ce qui suit :

I - Contexte

La SCI EMMALEX, propriétaire de la parcelle BL 44 située 44 rue de l'Espérance à Vaulx-en-Velin, a déposé une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) concernant la vente d'un ancien hôtel-restaurant au profit de porteurs d'un projet d'éco-lieu intergénérationnel à vocation sociale. Le projet prévoit une rénovation complète du bien permettant de diminuer la consommation énergétique de 70 à 80 %. Habicoop et Anciela accompagnent les porteurs de ce projet pour l'animation sociale de ce dernier qui prévoit, également, d'ouvrir le jardin partagé ainsi que la salle commune aux voisins proches et associations locales.

L'instruction de la DIA a permis de convenir de l'acquisition amiable par la Métropole de Lyon d'une bande de terrain nu située sur la parcelle BL 44, d'une superficie de 111 m². Cette bande de terrain est située le long des berges du canal de Jonage, dont une étude urbaine, réalisée en novembre 2020 par le groupement Dumetier Design, pointe les difficultés d'absorption des flux cycles et piétons en raison de l'étroitesse des berges.

La maîtrise foncière de cette bande de terrain permettra à terme de disposer d'un emplacement aménageable dans un objectif d'apaisement et d'animation des berges du canal.

II - Désignation du bien acquis

Le bien consiste en une bande de terrain nu cadastrée BL 375, d'une superficie de 111 m², issue de la parcelle BL 44 d'une contenance de 2 045 m².

La parcelle BL 44 fait l'objet d'une division en 2 parcelles, cadastrées BL 374 et BL 375, d'une superficie de 111 m² correspondant à la bande de terrain à acquérir.

Le tout est situé 44 rue de l'Espérance à Vaulx-en-Velin.

III - Conditions de l'acquisition

Aux termes du compromis de vente, la SCI EMMALEX accepte de céder la bande de terrain d'une superficie de 111 m² cadastrée BL 375 issue de la parcelle BL 44, libre de toute occupation, au prix de 45 000 €, auquel se rajoutera la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 20% d'un montant de 9 000 €, soit un total de 59 000 € TTC.

La Direction de l'Immobilier de l'État (DIE) n'a pas été consultée, la présente acquisition se réalisant en-deçà du seuil de 180 000 €, conformément à l'arrêté ministériel du 5 décembre 2016 relatif aux opérations d'acquisitions et de prises en location immobilières poursuivies par les collectivités publiques et divers organismes ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve l'acquisition, par la Métropole, à titre onéreux, pour un montant de 45 000 €HT, auquel se rajoutera la TVA au taux de 20% d'un montant de 9 000 €, soit un total de 54 000 €TTC, d'une bande de terrain nu cadastrée BL 375, issue de la parcelle BL 44, d'une superficie totale de 111 m², située 44 rue de l'Espérance à Vaulx-en-Velin et appartenant à la SCI EMMALEX, dans le cadre du projet urbain Carré de Soie.

2° - Autorise le Président de la Métropole à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P07 – Réserves foncières et outils de l'action foncière, individualisée le 23 janvier 2023 pour un montant de 125 000 000 € en dépenses sur l'opération n° 0P07O7856.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 21 pour un montant de 54 000 € correspondant au prix de l'acquisition et de 2 400 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 juin 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230626-302956-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 juin 2023 Date de réception préfecture : 28 juin 2023
